Avis public

Montréal-Nord
Montréal

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENTS Nos 1562-80 ET 1562-81

Avis public est, par la présente, donné que les Règlements nos 1562-80 et 1562-81 ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord à une séance tenue le 20 septembre 2006.

Les Règlements sont réputés être approuvés par les personnes habiles à voter à la suite de la demande d'approbation référendaire fermée le 1er septembre 2006, le tout conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Lesdits Règlements sont maintenant déposés au bureau de la secrétaire d'arrondissement où ils peuvent être vus.

Ces règlements sont entrés en vigueur le 26 octobre 2006, date des certificats de conformité délivrés par la Ville de Montréal.

Donné à Montréal,
Arrondissement de Montréal-Nord,
Ce 8 novembre 2006.

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

1585567